

22, rue de Brest — LYON
Téléphone : Franklin 82-51

4e année — N° 88 — 21 avril 1952

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
RHONE-ALPES

Bimensuel

Compte chèques postaux Lyon 2168-43 —— Fédération des Groupements de Défense, 7, place Ampère - LYON

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région.

INFORMATIONS

TOUTES ESSENCES

Depuis la date de parution du dernier *Bulletin*, une importante sortie de **hannetons,** de **cétoines,** de **péritèles,** d'**araignées rouges** et de **pucerons** s'est produite à la suite de la période de chaleur prolongée que nous venons de traverser.

En conséquence, les personnes n'ayant pas encore appliqué le traitement N° 87 se limiteront à la formule **cuivre** ou **soufre** (sur pommier et poirier seulement) + **esters phosphoriques** (parathion ou S.N.P., sur toutes essences).

Les personnes ayant effectué ce traitement N° 87 feront une nouvelle application aux **esters phosphoriques** dès réception de ce *Bulletin.*

Nous rappelons qu'en cas de **forte pluie** à la suite de tout traitement (au soufre notamment) les traitements indiqués devront être renouvelés dans les conditions précisées par chaque *Bulletin.*

Dans le cas présent, le renouvellement du traitement sera nécessaire après une très forte pluie survenant dans les 8 jours consécutifs au traitement.

NOYER

BACTERIOSE : Cette année, le premier traitement contre cette maladie devra être appliqué peu de temps avant l'ouverture des chatons et l'émission du pollen.

On utilisera une bouillie cuprique à 250 gr. de cuivre métal soit :

1 kg. de sulfate de la bouillie bordelaise		
1 kg. 500	d'oxychlorure	à 15 ou 16 %
750 gr.	—	à 32 ou 33 %
500 gr.	—	à 50 %

CLIMATOLOGIE DU PRINTEMPS

Lors des chutes de neige du 1er avril dernier, chacun pensait que le mois d'avril allait être froid et humide. Si pendant quatre jours un vent du Nord froid a soufflé sur la région, cette appréhension a été rapidement dissipée et une quinzaine chaude et exceptionnellement sèche et ensoleillée a succédé à cette fausse alerte.

En réalité, le fait est très fréquent d'observer une période chaude et sèche après une chute de neige et un fort refroidissement tardifs. Les exemples ne manquent pas au cours de ces dernières années.

En 1950, à la suite des bourrasques de neige de la journée du 26 avril, la température se relève très rapidement à partir du 29 (26°2 à Lyon le 1er mai) et de toute la première quinzaine de mai on ne note qu'un seul jour de pluie. En 1949, pas de neige mais le 10 avril au matin la température s'abaisse dans la région jusqu'à — 5° sous abri et le 12 débute une période de chaleur exceptionnelle pour la saison : + 30°1 le 16 à Lyon, de 32 à 33° sous abri dans la région de Grenoble ; du 9 au 25 on ne relève aucune chute de pluie appréciable. En 1945 après les bourrasques de neige des derniers jours d'avril (5 cm. de neige à Paris le 1er mai) et les gelées catastrophiques des 1er et 2 mai, on observe dès avant l'Armistice une hausse de température très importante et du 7 au 20 mai, sans le moindre nuage, les maxima à Lyon oscillent entre 29° et 34°2 et dépassent même 35° dans l'Isère ; une pareille période de canicule n'avait jamais été observée si tôt dans la saison. Enfin, en 1943, à la suite des bourrasques de neige du 8 avril et de la journée froide et humide du 9, un relèvement immédiat de température attaque une période chaude et sèche qui devait se prolonger jusqu'à la fin du mois.

Remarquons en passant que tous les exemples cités se rapportent à des années sèches à été chaud. Il semble donc qu'il y ait relation entre ces trois phénomènes : neige ou froid tardif suivi d'une période chaude et sèche et d'un été également chaud et sec. Cette constatation est confirmée par les exemples plus anciens :

Alors qu'en 1911 une période chaude et un été exceptionnellement chaud et sec, dont tous les anciens se souviennent, avaient succédé à la journée glaciale du 5 avril (maximum de — 1°3 à Lyon-Saint-Genis avec 7 cm. de neige), en 1938, 1932, 1922, 1917 où une période de températures fraîches ou tout au plus normales avait succédé à de tels retours de froid, les étés consécutifs ont été frais et humides dans leur ensemble.

Bien qu'il n'existe en climatologie statistique aucune loi absolue, ces troublantes corrélations laissent tout de même l'espoir d'une saison d'été 1952 plus chaude et plus sèche que celle de 1951.

Mais comme toute médaille a son revers, la sécheresse actuelle autorisera à la suite du moindre rafraîchissement des chutes assez importantes de température et des gelées qu pourraient être préjudiciables à la vigne principalement. Ce n'est pas sans appréhension que les viticulteurs voient approcher les dates les plus souvent catastrophiques du 23 avril, du 1er et du 10 mai.

Actuellement, la moindre précaution consiste donc, malgré l'apparence estivale du mois en cours, à tenir en place le matériel de protection contre les gelées.

Quant à la sécheresse elle paraît moins menaçante qu'en 1943, 1947 ou 1949 du fait des importantes réserves d'eau accumulées dans le sol de novembre 1950 à février 1952 et seules les cultures à racines relativement superficielles (moins de 50 cm.) nécessiteront sans doute la mise en place d'un dispositif d'irrigation.

COURRIER DES ABONNES

D'un abonné de l'Isère, à la date du 12 avril :

« Ayant entendu parler qu'il existait un désherbant pouvant s'appliquer sur des céréales dans lesquelles on a semé de la luzerne, pouvez-vous me donner quelques renseignements à ce sujet ? »

Réponse : Seuls les colorants organiques peuvent sans danger être appliqués au début de la végétation des adventices dans ces céréales où de la luzerne a été semée, à condition d'effectuer la pulvérisation avant la levée de la luzerne.

A partir d'une quinzaine après la levée de la luzerne, les colorants brûlent cette dernière qui ne repousse normalement par la suite que si les conditions d'humidité sont très favorables, ce qui permet cette année de déconseiller une application aussi tardive. Dans la période de quinze jours qui suit la levée, cette pratique est plus franchement déconseillée, on peut alors observer une destruction définitive de la luzerne.

Le Contrôleur
chargé des Avertissements agricoles :
P. LATARD.

Le Contrôleur
chargé des fonctions d'Inspecteur
par intérim :
L. IMBERT.

Le Gérant : G. GRISARD

126987 — Imp. Réunies de Lyon — 4-1952
Dépôt légal n° 1085 — 1-1952